



une seconde vie pour vos encombrants!

Depuis octobre 2009, la Ressourcerie de la Dyle dispose d'un atelier de reconditionnement et d'un magasin à Ottignies, ce qui a permis de former une dizaine de personnes au métier de valoriste, c'est-à-dire de spécialiste dans la récupération des objets encombrants.

Plus récemment, les Communes et CPAS de Walhain, Grez-Doiceau, Court-Saint-Etienne et Ottignies, et l'AID, entreprise d'économie sociale de Tubize, se sont associées pour créer une société coopérative à finalité sociale, active dans le traitement des encombrants et des objets réutilisables en Brabant Wallon, en vue d'assurer un maximum de réemploi ou de recyclage de ceux-ci.

"L'objectif consiste à réaliser une collecte à la demande des objets pouvant bénéficier d'une seconde vie", a expliqué Jean-Marie Gillet (Ecolo), échevin de l'Environnement à Walhain, lors du Conseil communal. "Le projet se veut économique, social et environnemental. Il vise aussi à diminuer la quantité de déchets, par le biais du réemploi et de la récupération."

Le projet est donc mené depuis la récolte des encombrants, jusqu'à la vente de ceux-ci dans un magasin, situé à Ottignies (Av. Astrid, 6), où tout un chacun peut acquérir du mobilier à des prix modiques. Entre ces deux étapes, il y a la transformation dans laquelle s'impliquent les valoristes qui, aussitôt formés, ont ainsi trouvé du travail. Des locaux ont été construits à Court-Saint-Etienne pour trier ce qui peut être réemployé ou, à défaut, recyclé.

Contactés par nos soins, les responsables nous ont précisé qu'en principe, l'initiative du recyclage est réservée aux habitants des 4 communes partenaires, mais que les Lasnois qui désireraient donner une seconde vie à leurs encombrants, pourraient aller les déposer dans le nouvel entrepôt qui sera fonctionnel à Court-Saint-Etienne, à partir de février (après un contact téléphonique au 010/411317 ou GSM: 0494/523620, ou par mail: info@valoriste.be).

Pol Jansegers

EDITORIAL

De l'optimisme pour la nouvelle année !

Bien sûr, il y a des *mauvaises nouvelles* autour de nous :

- ⊗ l'accentuation du clivage entre les riches et les pauvres dans nos pays "développés", où une proportion croissante de la classe moyenne bascule sous la ligne de la pauvreté,
- ⊗ l'obstination des banques et de tout le secteur financier dans des pratiques aberrantes,
- ⊗ la situation déplorable de beaucoup de pays du tiers-monde, où règnent la faim, la précarité de l'habitat et les épidémies pourtant évitables, ces pays qui seront les premières victimes d'un changement climatique dont ils ne sont pas responsables,
- ⊗ tous ces conflits sanglants qui n'en finissent pas, et d'autres qui apparaissent,
- ⊗ autant de facteurs qui, ensemble, font grossir la foule de réfugiés politiques, économiques et climatiques,
- ⊗ ...sans même parler de nos problèmes de Gouvernement!

Mais, indéniablement, il y a aussi pas mal d'avancées, des *perspectives positives* :

- ⊗ la conscientisation du public à la protection de notre environnement,
- ⊗ la multiplication des initiatives de la société civile et des groupes citoyens,
- ⊗ les progrès toujours grandissants des énergies renouvelables – dont vous aurez un exemple non négligeable dans ce bulletin,
- ⊗ l'intérêt croissant de la population pour les produits issus de la culture biologique et de l'industrie respectueuse de la santé des gens,
- ⊗ la préférence – débutante mais en augmentation constante – des consommateurs pour les produits locaux,
- ⊗ les efforts – souvent déjà couronnés de succès! – dans le domaine du recyclage et de la diminution des déchets.

Sachons apprécier les plaisirs qu'apporte la découverte quotidienne de nouvelles habitudes de vie qui contribuent au bien-être de notre planète.

Ce sont les vœux que l'équipe ECOLO de Lasne forme pour vous toutes et tous pour l'année 2011.

La Locale Ecolo de Lasne

Plus loin dans ce bulletin, :

- √ Vers un plan provincial de mobilité 2
- √ Pourquoi la biodiversité se réduit-elle? 2
- √ Du producteur au consommateur 3
- √ Même sans vent, on pourra avoir de l'énergie... 3
- √ Cycliste au quotidien 4

Vers un Plan provincial de Mobilité...

La croissance démographique en Brabant wallon est une des plus élevées de Belgique et ce mouvement n'est pas près de se tasser. Parmi les gros enjeux liés à ce processus, la mobilité est un des plus importants. Le Plan provincial de Mobilité vise à définir et anticiper la mobilité de l'ensemble de la province pour les années à venir et à proposer des pistes d'action. A l'heure actuelle, la Jeune Province compte près de 380.000 habitants, dont la moitié possède un véhicule. Et selon les estimations des spécialistes, le Brabant wallon pourrait en compter 80.000 de plus à l'horizon 2030. Actuellement, 75 % des déplacements (tous motifs confondus) se font en voiture, comme passager ou conducteur.

Les bureaux d'étude, auteurs du Plan provincial de mobilité, ont élaboré trois scénarios pour 2030 :

- 1) le scénario « tendanciel » où la proportion entre les modes doux et les transports en commun face à la voiture reste la même qu'actuellement (soit 20 % - 80 %) mais avec une augmentation des trajets de 30 % ;
- 2) le scénario « volontariste » où les modes alternatifs occuperaient une place de 30 %
- 3) le scénario « hyper-volontariste », avec 40 % pour les modes alternatifs.

Résultat : Seul le scénario hyper-volontariste permet de maintenir ou de très légèrement diminuer les trajets en voiture.

Les axes de travail proposés par le plan, qui se traduisent par des actions à mener, sont :

Axe 1 : Articuler le développement territorial autour des systèmes de transport : le bureau rappelle en effet que mobilité et aménagement du territoire sont étroitement liés.

Dorénavant il importera de localiser l'habitat, les écoles et l'activité économique dans des zones accessibles facilement par divers modes de transport.

Axe 2 : Développer les alternatives à la voiture et maîtriser

ser la croissance du trafic routier :

le rapport propose une série de mesures importantes. Pour relier les 2 pôles provinciaux Waterloo-Braine-l'Alleud et Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve, il est proposé de développer un axe de transport par tram-train entre Braine-l'Alleud et Ottignies, permettant de profiter pleinement du futur RER ;

Une plus grande partie des routes serait réservée aux cyclistes, des parkings dans les gares seraient aménagés à leur usage; les liaisons avec les lieux touristiques seraient améliorées.

De nouvelles formes de mobilité seraient développées (voitures partagées, co-voiturage,...)

Et pour le réseau routier, seuls les projets jugés pertinents à l'échelle de la province seraient développés. Il importerait aussi de prévoir des itinéraires pour le trafic lourd et de développer une plate-forme multi - modale, par exemple à Tubize où passent des voies d'eau, routières et ferroviaires.

Axe 3 : Sensibilisation et communication : la sensibilisation du citoyen est cruciale. Il faut lui rappeler que des modes de déplacement alternatifs existent et que la manière dont il se déplace a un impact sur son environnement.

Ce plan est en cours de discussion dans les communes et avant la fin de l'année il sera présenté et débattu en conseil provincial.

Pour réaliser tout cela il faut évidemment des ressources, mais c'est une décision politique d'y accorder priorité : au lieu de donner des primes à l'achat de voitures, on devrait favoriser les transports en commun, et adapter la fiscalité en faveur de ceux-ci. Des modes de financement public/privé devront être étudiés.

Daniel Dekkers

Pour des renseignements complémentaires, voir :

<http://www.brabantwallon.be/fr/Qualite-de-vie/Mobilite/plan-provincial-de-mobilite.html>

Pourquoi la biodiversité se réduit-elle ? ⁽¹⁾

Les scientifiques font un constat alarmant : ces dernières années, un grand nombre d'espèces du monde vivant disparaissent. Que se passe-t-il ?

En fait, c'est l'espèce humaine qui a réussi à s'étendre aux dépens des autres espèces vivantes. De nos jours, le phénomène a pris une telle ampleur que la diminution de la biodiversité se fait à un rythme 100 à 10.000 fois plus élevé qu'il y a quelques siècles.

Les causes directes en sont :

- la dégradation des milieux (la moitié de la surface de la planète a été profondément modifiée par

l'homme, il n'y a presque plus de terres vierges) ;

- la surexploitation des espèces : chasse, surpêche, agriculture et élevage intensifs;
- les changements climatiques ;
- les espèces exotiques envahissantes : plantes importées, insectes amenés par voies commerciales (p.ex.: renouée du Japon, jacinthe d'eau, coccinelle asiatique, perche du Nil).

Ce qui est plus inquiétant, c'est que, tout étant lié dans la nature, la disparition d'une espèce entraîne la fragilisation, puis la disparition d'une ou de

plusieurs autres.

Si nous trouvons que l'environnement et la biodiversité comptent vraiment, sommes-nous prêts à mener ou à soutenir des actions concrètes, comme p.ex. : préserver un maximum d'espaces naturels dans nos jardins, remailler les zones fragmentées, dépolluer eaux et sites contaminés, réintroduire des espèces menacées? ...et surtout changer nos modes de consommation?

Françoise Tobie

(1) d'après Sébastien Carbonnelle dans la revue des Cercles Naturalistes de Belgique n°3 - 2010

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Pourpier, tétragone cornue, topinambour, panais, ... tous ces légumes ont tendance à disparaître de nos assiettes. Pourtant, certains passionnés essaient de les remettre au goût du jour.

J'en ai rencontré un, il s'appelle Jérémy. Ancien ébéniste, il s'est reconverti dans le maraîchage naturel grâce au soutien de son père et d'Erik Severin, un grand défenseur lannois de l'agriculture bio. Jérémy cultive de manière naturelle et artisanale des terres familiales à Ittre. Il va de soi que les produits chimiques ou autres pesticides y sont proscrits. Des bandes fleuries égayent le potager et profitent aux abeilles que Jeremy abrite dans ses ruches. L'aspect ornemental et la biodiversité des lieux invitent à la promenade.

« Jérémy et son potager »
Rue de Haut Ittre, 14 - 1460 Ittre
G.S.M. : 0478/46.30.18
www.jeremyetsonpotager.be

Il s'est récemment lancé dans l'aventure sur un lopin de terre appartenant au propriétaire de la ferme d'Hubermont, située à cheval sur les villages de Maransart et Plancenot.

Ses coordonnées : voir encadré.



Son site internet, agréable à découvrir, contient différents aspects techniques tels que les points de livraisons et conditions de paiement mais aussi des idées originales de recettes avec les légumes de saison.

N'hésitez pas à aller lui rendre visite le samedi matin de 9h30 à 11h30, et laissez-vous tenter par des légumes issus exclusivement de sa propre production.

Comme notre groupe soutient évidemment son initiative, nous vous tiendrons informés via nos prochains bulletins ou notre site internet.

En attendant, bon appétit!!

Lionel Dellis

Une excellente nouvelle:

Même sans vent, on pourra avoir de l'énergie éolienne en Belgique⁽¹⁾

Le vendredi 3 décembre, en prélude au Conseil formel des ministres européens de l'Energie, 10 Etats européens (Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, France, Royaume-Uni, Irlande, Norvège et Belgique) ont signé un accord de coo-



pération afin de poursuivre ensemble le développement des parcs éoliens offshore des mers du Nord, sur une superficie d'environ 760 000 km².

Les 10 pays travailleront en étroite collaboration afin de trouver des solutions aux difficultés techniques et administratives qui interviennent dans le cadre de la planification de ce réseau de transport d'énergie et de son utilisation.

Les investissements pour améliorer les interconnexions entre les états européens sont indispensables afin que la révolution industrielle profite à l'innovation et à l'emploi. La potentialité de création d'emplois à l'horizon 2020-2030 est de l'ordre de 100 à 150.000 emplois.

La capacité en matière d'énergie éolienne offshore dans les mers du Nord est considérable, dépassant même l'équivalent en énergie du pétrole du Moyen-Orient. Les premières estimations montrent que 150

GW seront installés pour 2030. Ils produiront 563 TWh, ce qui représente 16% de la consommation d'électricité en Europe. A l'horizon 2050, l'offshore pourrait même permettre de fournir 46% de la consommation électrique européenne.

Jusqu'à présent, chaque pays développe son parc offshore isolément. En signant cet accord, ces Etats bordant les mers du Nord donnent le signal que le développement de leurs parcs nationaux se fait dorénavant dans un esprit européen et que tout sera mis en œuvre pour exploiter le potentiel de ce territoire au maximum, aux meilleurs coûts. Avec cet accord, l'objectif d'une énergie 100% renouvelable à l'horizon 2050 n'est plus une utopie.

Michel Kaye

(1) Source: <www.paulmagnette.be>



Cycliste au quotidien à Lasne



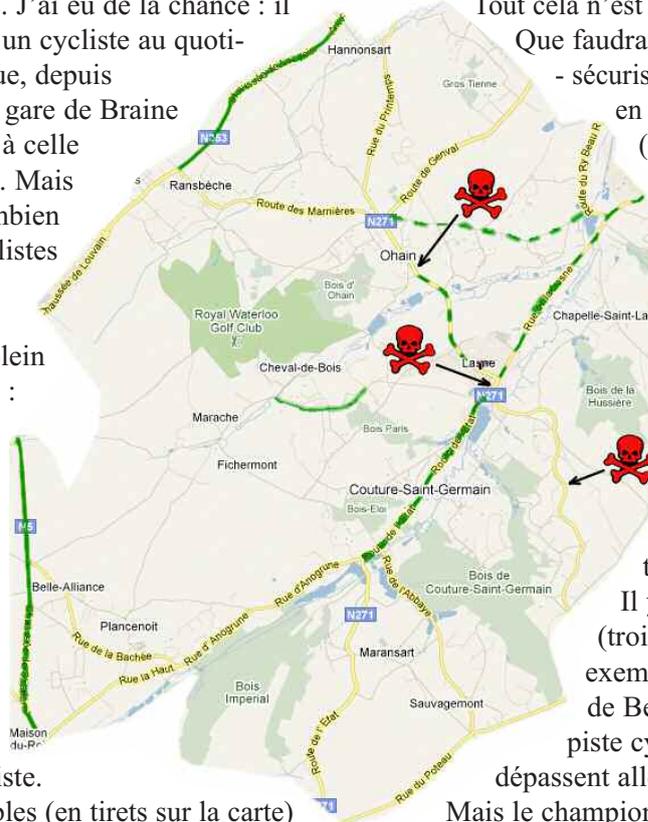
Du 12 au 26 juin de cette année, je n'avais pas de voiture et ai pu expérimenter ce qu'est la vie à Lasne dans ces conditions. J'ai eu de la chance : il faisait beau et j'ai pu être un cycliste au quotidien. J'ai ainsi constaté que, depuis Genleau, on parvient à la gare de Braine l'Alleud en 30 minutes et à celle d'Ottignies en 35 minutes. Mais j'ai pu constater aussi combien peu a été fait pour les cyclistes dans notre commune. Rappelons que les seules pistes cyclables (en trait plein sur la carte) sont celles de : la chaussée de Charleroi, la chaussée de Louvain (entre La Hulpe et la rue des Saules), et - en partie - la rue de Genleau ; il y avait une piste cyclable sur les trottoirs route de Hannonsart et rue du Printemps, mais depuis des années seul un poteau indicateur subsiste. En plus, des bandes cyclables (en tirets sur la carte) sont indiquées le long de la rue de la Lasne et de la route de l'Etat (entre Bourgeois et les étangs de Maransart), sur

une partie de la route d'Ohain et de la rue du Batty, et sur la route de Renipont (peintes en rouge).

Tout cela n'est d'ailleurs pas très bien entretenu.

Que faudrait-il faire en priorité ?

- sécuriser les parcours sur les grands axes, en réalisant de vraies pistes cyclables (route de Genval en priorité),
- permettre aux cyclistes d'utiliser comme pistes cyclables des trottoirs séparés, là où ils existent (route d'Ohain et rue du Printemps). Cela nécessitera évidemment de mieux les entretenir, d'imposer aux riverains de tailler leurs haies côté route, et d'interdire le stationnement des véhicules sur ces trottoirs.



Il y a aussi quelques points noirs... (trois sont indiqués sur la carte) Par exemple: la rue de l'Eglise, ou la route de Beaumont, où il n'y a ni trottoir, ni piste cyclable, et où la plupart des voitures dépassent allègrement les 50 km/H autorisés.

Mais le champion des points noirs se trouve, ô ironie, à la hauteur de la maison communale !

Dans la montée de la rue du Batty (v. photo), de larges zones centrales de la route ont été peintes en rouge, ne laissant plus d'espace pour tracer des bandes cyclables latéralement. Selon l'Institut Belge de Sécurité Routière (IBSR), ce n'est absolument pas ce qui est préconisé par les spécialistes de la sécurité routière, parce que cela incite les conducteurs à rouler plus vite, du fait qu'ils sont éloignés de ceux qu'ils croisent. Il vaudrait mieux rendre les chaussées plus étroites en mettant des bandes cyclables et en les faisant ressortir (en rouge ou en vert). Et qu'on ne vienne pas nous dire que c'est la seule responsabilité du MET* : la commune peut donner son avis et cet organisme est disposé à en tenir compte. Notons également que la commune est responsable des trottoirs dans les agglomérations.



Point noir N° 1 pour les cyclistes lasnois: la rue du Batty, devant la maison communale. Imaginez-vous dans la position A ou B !

Ces diverses mesures amélioreraient grandement la sécurité des cyclistes et inciteraient davantage de Lasnois à se déplacer à vélo pour le plus grand profit de leur santé.

Daniel Dekkers

* Ministère de l'Équipement et des Transports

Nostalgie...

Le plus ancien commerce d'Ohain a fermé boutique. Créée en 1939, la boucherie Detienne n'existe plus. Certains d'entre-nous se souviennent de son sympathique créateur Albert, au caractère bien trempé. Il n'hésitait pas à obliger les clients à acheter intégralement les morceaux de viande touchés sur le comptoir. Il était fier de son jambon non traité qui devenait gris et sec déjà le deuxième jour après l'achat, car il n'était pas « piqué » avec de l'eau et des produits conservateurs. Un précurseur qui nous manque.

Monique Dekkers

Éditeur responsable : Lionel Dellis

15 bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne
Tél : 02/ 652 01 04

Courriel: lion11279@gmail.com